

FICHE DE POSTE MAAs ENSAPVS

Enseignant contractuel PROFIL HCA N°1

Agent contractuel enseignant à mi-temps (160h d'enseignement équivalent TD)

Groupe de disciplines : Histoire et Cultures Architecturales (HCA)

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-val de Seine - 3 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

Missions et activités principales :

L'enseignant(e) recruté(e) prendra en charge les enseignements suivants :

En cycle Licence l'enseignant-e sera appelé-e - en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement - à assurer :

- . des TD d'analyse historique et architecturale « *in situ* ».
- . des cours optionnel en S6 sur l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle, avec des TD (12 h) en corrélation, analyse historique et architecturale « *in situ* » de réalisations remarquables.
- . un cours magistral obligatoire en Histoire et Cultures Architecturales.

. En cycle Master, il/elle participera au Domaine d'Etudes 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».

. Il/elle est en mesure d'intervenir- en S9 et S10 - dans l'encadrement des enseignements de projet notamment portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation.

. Il/elle participe activement à l'animation d'un séminaire orienté sur le patrimoine moderne et contemporain, avec une attention particulière au patrimoine hospitalier.

. Il/elle participe à l'encadrement des mémoires de recherche.

. Il/elle anime un cours d'approfondissement (27h CM et TD), d'histoire de l'architecture destiné aux étudiants du S7 ou S8. Il est souhaité que ce cours constitue une introduction à l'histoire de l'architecture sanitaire, à l'hygiénisme et plus largement aux relations entre l'architecture, la santé, le bien être et le confort.

Autres tâches :

. Il est attendu que l' enseignant/e – grâce à des expériences avérées - puisse contribuer efficacement à l' objectif de développement des réseaux scientifiques et pédagogiques de l' établissement, notamment avec l' Université Paris Diderot.

. Participation active aux activités du Domaine d' études 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».

. L' encadrement de stages des rapports d'études de fin de licence.

. La participation à des jurys et notamment les jurys de PFE.

. La participation aux instances administratives et pédagogiques de l' école.

Charges scientifiques :

. Intensification des relations entre enseignement et recherche.

. Participation aux charges scientifiques de la recherche dans l' école, notamment sur les questions du patrimoine architectural du XXe siècle et à l'axe architecture et santé.

L' enseignant(e) participera aux différentes activités scientifiques de l' école et contribuera par ses enseignements et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche en architecture au sein de l' établissement.

Titres ou diplômes requis : Historien, Architecte, Doctorat en histoire de l'architecture.

Savoir-faire : Il est souhaité que l'enseignant-e soit en mesure de revisiter les relations historiques et opérationnelles entre l'architecture, le patrimoine et les questions contemporaines associées à la santé, le confort et au bien-être. A cette fin sont attendus des savoirs appropriés en histoire générale de l'architecture. Il est souhaité que l'enseignant-e soit apte à problématiser et à mettre en perspective les questions de l'intervention contemporaine dans l'existant et dans le patrimoine.

Savoir-être : Le/la candidat(e) saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre l'enseignement de l'histoire et les autres disciplines, notamment la construction et la conception architecturale.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque, de la banlieue Est de Paris et au bord de la Seine. Son site est celui d'une des plus grandes opérations urbaines contemporaines. Le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (230) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées. Elle a engagé une démarche d'association avec l'Université Paris 7 au sens de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Faire » ; « Expérimental » ; « Transformations » ; « Ecologies » ; « Architectures des territoires en mutations ».

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école dispose de deux structures de recherche organisées : le CRH, centre de recherche sur l'habitat, et l'EVCAU, Espace Virtuel de Conception Architecturale et Urbaine. Les deux équipes sont représentées de droit à la commission recherche de l'école.

Le CRH-LAVUE est un laboratoire confirmé composé de 27 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 7 HdR qui encadrent 38 doctorants (dont 17 allocataires ou boursiers ; ED 395, Paris X et ED 401, Paris-8). Il est l'une des 7 composantes de l'UMR Lavue (CNRS n° 7218). Le CRH participe au programme pédagogique en gérant les cours d'initiation à la recherche. Ses travaux portent principalement sur la production et la gestion du cadre bâti, la qualification sociale des espaces urbains ainsi que sur les enjeux propres aux espaces publics urbains.

Le laboratoire EVCAU (Espace Virtuel de Conception Architecturale et Urbaine) est composé de 29 enseignants-chercheurs, dont 5 HDR encadrant, 8 doctorants inscrits à l'école doctorale ED 382 de l'Université Paris Diderot. Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'Ecole et dans le Master « Ville architecture patrimoine » co-habilitation avec l'Université Paris Diderot. Trois axes structurent les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture et Santé ; Modèles et Temporalités.

L'équipe enseignante de l'ENSA Paris Val de Seine comporte 12 HDR et 46 docteurs.

Place et poids de la discipline, situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école : 4% - 4 ETP dont 4 Titulaires (3 MA, 1 Professeur), et 2 ETP CDI/CDD T3

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel (article 6-4 remplacement pendant l'absence d'un fonctionnaire) du Ministère de la Culture et de la Communication
- Contrat à mi-temps de 160 h du 01/09/2017 au 31/08/2018 d'une durée d'un an non renouvelable.

Dossier de candidature : Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique relative à l'enseignement proposé (3 pages maximum)
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale (être au moins à 50% dans son activité principale)
- Une copie de la carte nationale d'identité

Rappel sur les conditions de recrutement : pour être recrutées en qualité de maître-assistant associés, les personnalités françaises ou étrangères remplissent l'une des conditions suivantes :

- 1. Justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de sept ans ;*
- 2. Justifier de l'un des diplômes visés à l'article 21 pour les maîtres-assistants associés régi par le décret n°94-262 du 1^{er} avril 1994 modifié relatif au statut des professeurs et maîtres-assistants des écoles d'architecture et exercer des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ou avoir exercé de telles fonctions si le candidat a la qualité de réfugié politique.*

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'accueil général de l'école ou envoyés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine : 3 Quai Panhard et Levassor, 75013 Paris, où déposés à l'accueil général de l'école avant le **10 juillet 2017 à 12h** (cachet de la poste).

L'enveloppe portera la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ HCA PROFIL N°1.

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront auditionnés à l'école le **18 juillet 2017**.

Informations :

Nathalie HEBREARD, directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements)

nathalie.hebreard@paris-val deseine.archi.fr - 01 72 69 63 18

Elodie BECOT, chef du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement)

elodie.becot@paris-val deseine.archi.fr - 01 72 69 63 27

NB : Pour votre information, dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue à l'issue des entretiens, les pièces dont vous trouverez la liste dans le document joint au profil, seront nécessaires dès le 21 juillet (envoi des documents sous format PDF par mail).